

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02109

Numéro SIREN : 437 953 714

Nom ou dénomination : EUROSYS TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 28122

SARL EUROSYS TELECOM
92600 ASNIERES SUR SEINE

Page : 2

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	48 821	47 968	853
	Fonds commercial (1)			815
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	190 738	138 736	52 002
	Immobilisations en cours			58 328
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	72 735		72 735
	Total II	312 294	186 705	125 590
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens	82 471		82 471
	En-cours de production de services			66 711
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	252 801		252 801
				136 088
	Avances et acomptes versés sur commandes	72 607		72 607
				85 198
	Créances (3)			
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	3 623 052	755 210	2 867 842
	Autres créances	1 077 090		1 077 090
	Capital souscrit - appelé, non versé			2 504 138
				443 858
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	483 416		483 416
	Charges constatées d'avance (3)	175 029		175 029
				872 886
	Total III	5 766 465	755 210	5 011 255
				4 431 117
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 078 759	941 915	5 136 845
				4 562 996

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

En Euros.

CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL

COGESCA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	Réserves		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	721 516	642 522
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 822-	156 994
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	628 078	807 901
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 600	27 875
	Concours bancaires courants	243 553	202 266
	Emprunts et dettes financières diverses	1 280 407	265 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 482 348	2 150 531
	Dettes fiscales et sociales	556 465	455 724
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	150 837	100 278
	Produits constatés d'avance (1)	783 556	552 761
	Total IV	4 508 766	3 755 095
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 136 845	4 562 996
	(1) Dont à moins d'un an	4 508 766	3 743 495

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 198 610		4 198 610	4 538 302		339 692	7.49
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 655 142		1 655 142	1 719 750		64 608	3.76
Chiffre d'affaires NET	5 853 752		5 853 752	6 258 052		404 300	6.46
Production stockée			15 760	66 711		50 951	76.38
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			583 963	641 452		57 489	8.96
Autres produits			16	40		24	59.25
Total des Produits d'exploitation (I)			6 453 491	6 966 255		512 764	7.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 324 129	1 195 533		128 596	10.76
Variation de stock (marchandises)			116 713	8 357		108 357	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 761 767	3 179 282		417 515	13.13
Impôts, taxes et versements assimilés			67 722	88 940		21 218	23.86
Salaires et traitements			1 347 172	1 212 806		134 366	11.08
Charges sociales			489 493	446 000		43 493	9.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 841	47 059		20 217	42.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			450 072	412 955		37 117	8.99
Dotations aux provisions							
Autres charges			237 938	350 654		112 716	32.14
Total des Charges d'exploitation (II)			6 588 421	6 924 871		336 450	4.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			134 930	41 385		176 314	426.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 846	17 282	12 564	72.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29 846	17 282	12 564	72.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 759	5 675	5 083	89.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 759	5 675	5 083	89.56
2. Résultat financier (V-VI)	19 087	11 606	7 481	64.46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	115 843	52 991	168 833	318.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	54 081	148 790	94 709	63.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 167	36 245	22 078	60.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	68 248	185 035	116 787	63.12
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	118 596	94 632	23 964	25.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		36 222	36 222	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	118 596	130 854	12 258	9.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 348	54 181	104 529	192.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	64 368	49 822	14 546	29.20
Total des produits (I+III+V+VII)	6 551 584	7 168 572	616 988	8.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 653 407	7 011 578	358 171	5.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	101 822	156 994	258 816	164.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL EUROSYS TELECOM
2-8 Rue Sarah Bernhardt

92600 ASNIERES SUR SEINE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

COGESCA
17 Rue d'Antin

75002 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 136 844.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 853 751.54 Euros et dégageant un déficit de 101 822.16- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un contrôle fiscal est en cours à la date d'arrêté des présents comptes.
Aucun élément ne semble avoir été relevé pouvant entraîner un impact significatif sur les comptes, et aucune proposition de rectification nous est parvenue à ce jour.
état des discussions avec le contrôleur, des reclassements comptables pourront être éventuellement demandés par l'administration fiscale.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 63 440 Euros. La société n'a demandé aucune préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et plus généralement la reconstitution de leur fonds propres et le financement de leur besoin en fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	43 621		5 200
Installations générales agencements aménagements divers	44 404		1 408
Matériel de transport	73 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	114 824		13 945
TOTAL	232 700		15 353
Prêts, autres immobilisations financières	72 735		
TOTAL	72 735		
TOTAL GENERAL	349 057		20 553

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			48 821	48 821
Installations générales agencements aménagements divers			45 813	45 813
Matériel de transport		57 315	16 157	16 157
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			128 769	128 769
TOTAL		57 315	190 738	190 738
Prêts, autres immobilisations financières			72 735	72 735
TOTAL			72 735	72 735
TOTAL GENERAL		57 315	312 295	312 295

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	42 806	5 162		47 968
Installations générales agencements aménagements divers	12 718	4 547		17 265
Matériel de transport	70 910	1 059	57 315	14 654
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 744	16 073		106 817
TOTAL	174 372	21 679	57 315	138 736
TOTAL GENERAL	217 178	26 841	57 315	186 705

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 162				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 547				
Matériel de transport	1 059				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 073				
TOTAL	21 679				
TOTAL GENERAL	26 841				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	543 010	450 072	237 872		755 210
TOTAL	543 010	450 072	237 872		755 210
TOTAL GENERAL	543 010	450 072	237 872		755 210
Dont dotations et reprises d'exploitation		450 072	237 872		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	72 735	0	72 735
Clients douteux ou litigieux	1 636 378	1 636 378	
Autres créances clients	1 986 674	1 986 674	
Impôts sur les bénéfices	64 368	64 368	
Taxe sur la valeur ajoutée	168 755	168 755	
Groupe et associés	828 017	828 017	
Débiteurs divers	15 950	15 950	
Charges constatées d'avance	175 029	175 029	
TOTAL	4 947 906	4 875 171	72 735

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	243 553	243 553		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 600	11 600		
Emprunts et dettes financières divers	178 137	178 137		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 482 348	1 482 348		
Personnel et comptes rattachés	118 556	118 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 930	197 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 220	183 220		
Autres impôts taxes et assimilés	56 759	56 759		
Groupe et associés	1 102 270	1 102 270		
Autres dettes	150 837	150 837		
Produits constatés d'avance	783 556	783 556		
TOTAL	4 508 766	4 508 766		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 262			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

L'amortissement des biens non décomposables est maintenu sur la durée d'usage, par option, pour la mesure de simplification pour les PME.

Plus généralement, la société n'ayant pas d'installations complexes ni d'actifs décomposables, il n'a pas été identifié d'immobilisations visées par les dispositions du règlement CRC N° 2002-10.

Il apparaît que la plupart des immobilisations figurant à l'actif font déjà l'objet d'un amortissement sur leur durée réelle d'utilisation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Le délai entre la date de signature des contrats clients et les dates d'installation est important.

Il a donc été décidé de porter, en travaux en cours, le coût des commissions chargées versées aux commerciaux sur les deux derniers mois de l'exercice comptable, soit un montant total de 82 471 Euros.

à des installations de l'exercice suivant.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Suite à la mise en place de nouvelles procédures internes et externes, pour l'amélioration du taux d'encaissement des créances clients, le taux de provision client suite à un impayé a été revue et s'établit à compter des factures émises à partir du 01/01/2017 de la manière suivante :

- 1ère année : 20 %
- 2ème année : 40 %
- 3ème année : 60 %
- 4ème année : 80 %
- 5ème année : 100 %

Si la procédure des créances clients n'avait pas été affinée, le résultat de l'exercice aurait été impacté par une baisse du résultat de 142 451 Euros.

Pour mémoire, les factures émises avant le 1er janvier 2017, la règle de provision suite à un impayé était de :

- 50% l'année de l'impayé
- 50% l'année suivante

Les indemnités pour résiliation abusive de contrat sont facturés par la société pour un montant de 190 934 Euros. Cette facturation fait l'objet d'une provision client selon les mêmes règles que pour les factures émises à compter du 01/01/2017 pour les impayés. éance douteuse est constatée sur l'exercice suivant lequel la facture a été émise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 085 154
Disponibilités	94 100
Total	1 179 254

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 742
Dettes fiscales et sociales	150 541
Autres dettes	94 858
Total	580 319

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	175 029
Total	175 029
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	783 556
Total	783 556

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	579 774	86 132	
Autres créances	828 027	818 666	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	752 661	32 736	
Autres dettes	1 102 270		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Compte tenu des mouvements de personnel, l'information sur les engagements de retraite n'est ni significative, ni pertinente.

Catherine SOUS

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

EUROSYS Télécom
2-8 Rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIERES SUR SEINE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DU 31 DECEMBRE 2017

Catherine SOUS

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

A l'Associé unique

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurosyst Télécom relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion avec réserve

A la clôture de l'exercice, les comptes clients sont très importants.

L'analyse de ceux-ci tant sur l'exercice 2017 que sur l'exercice 2018 me conduit à émettre une opinion sur un risque important de non encaissement, d'insuffisance de provision et d'insuffisance d'information dans l'annexe.

Risque de non encaissement :

- Le compte client «annule commande» d'un montant de 89 932 € et le compte facture à établir pour les clients «annule commande» d'un montant de 96 756 €, tous deux composés d'indemnités facturées aux clients qui ont résilié leur contrat, ne sont pas provisionnés.
- Les comptes Clients antérieurs à 2017 sans encaissement sur 2017 pour un montant que je relève à 225 219 €, n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Insuffisance de provision :

Les comptes clients douteux 2017, très importants, à hauteur de 930 830 € ont été provisionnés à raison de 20%.

La méthode antérieure de dépréciation des clients douteux enregistrait une provision de 50%. Ces informations de changement de méthode figurent bien dans l'annexe des comptes annuels et précisent qu'une dotation complémentaire de 250 759 € aurait été constatée selon la méthode précédente.

Cependant l'analyse sur 2018 ne m'a pas apporté de justification sur le bien-fondé de cette nouvelle méthode.



Catherine SOUS

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

Conséquences sur les comptes :

L'absence de provision sur les clients précisés ci-dessus, calculée à 20% selon la méthode retenue en 2017 diminuerait le bénéfice de l'exercice d'environ 74 873 € et l'information en annexe sur son complément, selon l'ancienne méthode, augmenterait celle-ci de 92 309 €.

Motivation de la réserve portant sur le risque d'impayés clients

Pour ces raisons, sans être irrécouvrable, l'encaissement de ces clients peut être compromis. J'estime que l'absence de provision ou l'allègement du taux de provision justifie ma réserve.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de ce rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

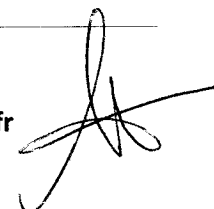
III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au regard des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, je n'ai pas de commentaire particulier sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

IV. Vérification du rapport financier et des autres documents adressés à l'associé unique de la société

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

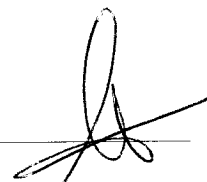
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



Catherine SOUS

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

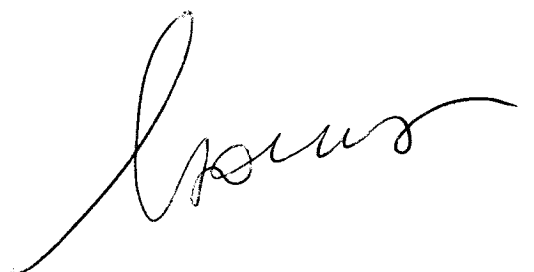
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montigny le Bretonneux le 29 juin 2018



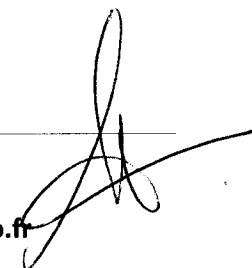
Catherine SOUS
Commissaire aux comptes

Commissaire aux Comptes
Inscrit à la compagnie de Versailles

**Annexe sur les responsabilités de commissaire aux comptes relatives à
l'audit des comptes annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	48 821	47 968	853	815
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	190 738	138 736	52 002	58 328
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	72 735		72 735	72 735
	Total II	312 294	186 705	125 590	131 878
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	82 471		82 471	66 711
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	252 801		252 801	136 088
	Avances et acomptes versés sur commandes	72 607		72 607	85 198
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	3 623 052	755 210	2 867 842	2 504 138
	Autres créances	1 077 090		1 077 090	443 858
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	483 416		483 416	872 886
	Charges constatées d'avance (3)	175 029		175 029	322 239
	Total III	5 766 465	755 210	5 011 255	4 431 117
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 078 759	941 915	5 136 845	4 562 996

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

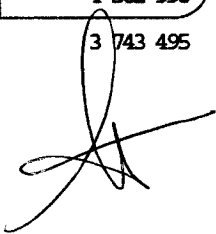
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	762	762
	Report à nouveau	721 516	642 522
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 822-	156 994
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	628 078	807 901
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	11 600 243 553 1 280 407	27 875 202 266 265 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 482 348 556 465	2 150 531 455 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	150 837	100 278
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	783 556 4 508 766	552 761 3 755 095
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 136 845	4 562 996

(1) Dont à moins d'un an

4 508 766

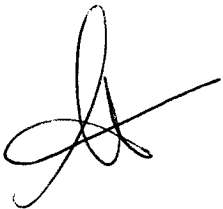
3 743 495



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 198 610		4 198 610	4 538 302		339 692	7.49
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 655 142		1 655 142	1 719 750		64 608	3.76
Chiffre d'affaires NET	5 853 752		5 853 752	6 258 052		404 300	6.46
Production stockée			15 760	66 711		50 951	76.38
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			583 963	641 452		57 489	8.96
Autres produits			16	40		24	59.25
Total des Produits d'exploitation (I)			6 453 491	6 966 255		512 764	7.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 324 129	1 195 533		128 596	10.76
Variation de stock (marchandises)			116 713	8 357		108 357	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 761 767	3 179 282		417 515	13.13
Impôts, taxes et versements assimilés			67 722	88 940		21 218	23.86
Salaires et traitements			1 347 172	1 212 806		134 366	11.08
Charges sociales			489 493	446 000		43 493	9.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 841	47 059		20 217	42.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			450 072	412 955		37 117	8.99
Dotations aux provisions							
Autres charges			237 938	350 654		112 716	32.14
Total des Charges d'exploitation (II)			6 588 421	6 924 871		336 450	4.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			134 930	41 385		176 314	426.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 846	17 282	12 564	72.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29 846	17 282	12 564	72.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 759	5 675	5 083	89.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 759	5 675	5 083	89.56
2. Résultat financier (V-VI)	19 087	11 606	7 481	64.46
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	115 843	52 991	168 833	318.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	54 081	148 790	94 709	63.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 167	36 245	22 078	60.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	68 248	185 035	116 787	63.12
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	118 596	94 632	23 964	25.32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		36 222	36 222	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	118 596	130 854	12 258	9.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	50 348	54 181	104 529	192.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	64 368	49 822	14 546	29.20
Total des produits (I+III+V+VII)	6 551 584	7 168 572	616 988	8.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 653 407	7 011 578	358 171	5.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	101 822	156 994	258 816	164.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros.

COGESCA

SARL EUROSYS TELECOM
2-8 Rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIERES SUR SEINE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

COGESCA
17 Rue d'Antin
75002 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 136 844.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 853 751.54 Euros et dégageant un déficit de 101 822.16- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un contrôle fiscal est en cours à la date d'arrêté des présents comptes.
Aucun élément ne semble avoir été relevé pouvant entraîner un impact significatif sur les comptes, et aucune proposition de rectification nous est parvenue à ce jour.
état des discussions avec le contrôleur, des reclassements comptables pourront être éventuellement demandés par l'administration fiscale.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 63 440 Euros. La société n'a demandé aucune préfinancement au titre de ce mécanisme.

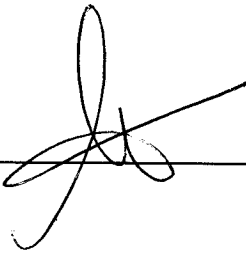
Le CICE a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et plus généralement la reconstitution de leur fonds propres et le financement de leur besoin en fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 621		5 200
Installations générales agencements aménagements divers	44 404		1 408
Matériel de transport	73 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	114 824		13 945
TOTAL	232 700		15 353
Prêts, autres immobilisations financières	72 735		
TOTAL	72 735		
TOTAL GENERAL	349 057		20 553

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			48 821	48 821
Installations générales agencements aménagements divers			45 813	45 813
Matériel de transport		57 315	16 157	16 157
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			128 769	128 769
TOTAL		57 315	190 738	190 738
Prêts, autres immobilisations financières			72 735	72 735
TOTAL			72 735	72 735
TOTAL GENERAL		57 315	312 295	312 295



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	42 806	5 162		47 968
Installations générales agencements aménagements divers	12 718	4 547		17 265
Matériel de transport	70 910	1 059	57 315	14 654
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 744	16 073		106 817
TOTAL	174 372	21 679	57 315	138 736
TOTAL GENERAL	217 178	26 841	57 315	186 705

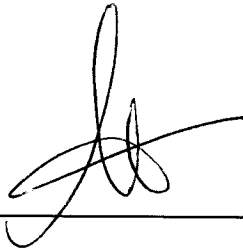
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 162				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 547				
Matériel de transport	1 059				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 073				
TOTAL	21 679				
TOTAL GENERAL	26 841				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	543 010	450 072	237 872		755 210
TOTAL	543 010	450 072	237 872		755 210
TOTAL GENERAL	543 010	450 072	237 872		755 210
Dont dotations et reprises d'exploitation		450 072	237 872		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	72 735	0	72 735
Clients douteux ou litigieux	1 636 378	1 636 378	
Autres créances clients	1 986 674	1 986 674	
Impôts sur les bénéfices	64 368	64 368	
Taxe sur la valeur ajoutée	168 755	168 755	
Groupe et associés	828 017	828 017	
Débiteurs divers	15 950	15 950	
Charges constatées d'avance	175 029	175 029	
TOTAL	4 947 906	4 875 171	72 735



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	243 553	243 553		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 600	11 600		
Emprunts et dettes financières divers	178 137	178 137		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 482 348	1 482 348		
Personnel et comptes rattachés	118 556	118 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 930	197 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 220	183 220		
Autres impôts taxes et assimilés	56 759	56 759		
Groupe et associés	1 102 270	1 102 270		
Autres dettes	150 837	150 837		
Produits constatés d'avance	783 556	783 556		
TOTAL	4 508 766	4 508 766		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 262			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2449	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

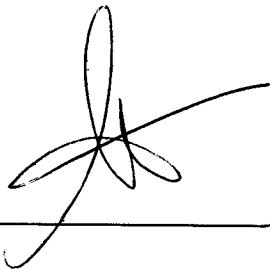
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

L'amortissement des biens non décomposables est maintenu sur la durée d'usage, par option, pour la mesure de simplification pour les PME.

Plus généralement, la société n'ayant pas d'installations complexes ni d'actifs décomposables, il n'a pas été identifié d'immobilisations visées par les dispositions du règlement CRC N° 2002-10.

Il apparaît que la plupart des immobilisations figurant à l'actif font déjà l'objet d'un amortissement sur leur durée réelle d'utilisation.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Le délai entre la date de signature des contrats clients et les dates d'installation est important.

Il a donc été décidé de porter, en travaux en cours, le coût des commissions chargées versées aux commerciaux sur les deux derniers mois de l'exercice comptable, soit un montant total de 82 471 Euros.

à des installations de l'exercice suivant.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Suite à la mise en place de nouvelles procédures internes et externes, pour l'amélioration du taux d'encaissement des créances clients, le taux de provision client suite à un impayé a été revue et s'établit à compter des factures émises à partir du 01/01/2017 de la manière suivante :

- 1ère année : 20 %
- 2ème année : 40 %
- 3ème année : 60 %
- 4ème année : 80 %
- 5ème année : 100 %

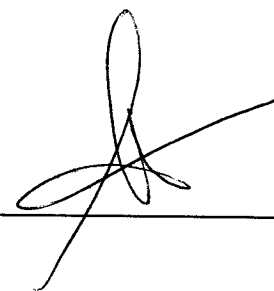
Pour mémoire, les factures émises avant le 1er janvier 2017, la règle de provision suite à un impayé était de :

- 50% l'année de l'impayé
- 50% l'année suivante

Les indemnités pour résiliation abusive de contrat sont facturés par la société pour un montant de 190 934 Euros. Cette facturation fait l'objet d'une provision client selon les mêmes règles que pour les factures émises à compter du 01/01/2017 pour les impayés.

La créance douteuse est constatée sur l'exercice suivant lequel la facture a été émise.

Le maintien des anciennes règles de provision clients à 50% aurait entraîné une provision complémentaire de 250 759 Euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

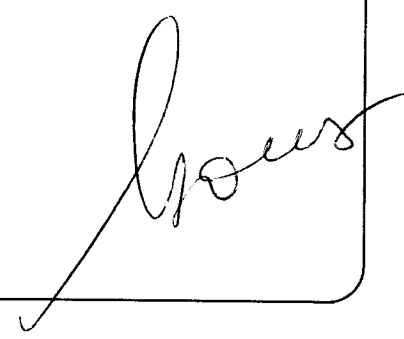
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 085 154
Disponibilités	94 100
Total	1 179 254

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 742
Dettes fiscales et sociales	150 541
Autres dettes	94 858
Total	580 319

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	175 029
Total	175 029
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	783 556
Total	783 556



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

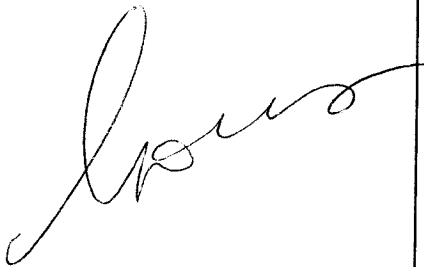
Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	579 774	86 132	
Autres créances	828 027	818 666	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	752 661	32 736	
Autres dettes	1 102 270		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Compte tenu des mouvements de personnel, l'information sur les engagements de retraite n'est ni significative, ni pertinente.



EUROSYS TELECOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7622,46 EUROS

SIEGE SOCIAL : 2-8 RUE SARAH BERNHARDT

92600 ASNIERES SUR SEINE

RCS DE NANTERRE : 437953714

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à -101 822,16 euros, de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau »	-101 822,16 €
Total	-101 822,16 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que la somme distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

2014	51 000 €
2015	0 €
2016	78 000 €

L'associé unique

